



Condition féminine Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

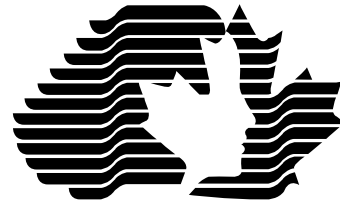
© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2001-III-65

ISBN 0-660-61191-0



.....
**Condition féminine
Canada**
.....

.....
**BUDGET DES DÉPENSES
2000-2001**
.....

Un rapport sur les plans et priorités

Accordé

L'honorable Hedy Fry, c.p., députée
Secrétaire d'État (Situation de la femme)

.....
Table des matières
.....

I. Message de la Secrétaire d'État (Situation de la femme)	1
II. Vue d'ensemble du Ministère	
A. Mandat, rôles et responsabilités	3
B. Objectif du programme	4
C. Facteurs externes influant sur le Ministère	7
D. Dépenses prévues	12
III. Plans, résultats et ressources	
A. Objectif du secteur d'activité	13
B. Description du secteur d'activité	13
C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes	14
IV. Renseignements financiers	19
V. Autres renseignements	
A. Faits saillants des données sur l'égalité entre les sexes au Canada	22
B. Qu'est-ce que l'analyse comparative entre les sexes?	25
C. Rapports et personnes-ressources de Condition féminine Canada	26
D. Fiche d'évaluation de la lectrice/du lecteur	27

Ce rapport se trouve également sur le site Web de Condition féminine Canada :

<http://www.swc-cfc.gc.ca>

.....

.....

Section I : Message de la Secrétaire d'État (Situation de la femme)

.....

J'ai le plaisir de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* de Condition féminine Canada pour le Budget des dépenses de 2000-2001.

Nos projets en ce siècle nouveau doivent être guidés par les valeurs fondamentales qui ont façonné le Canada. Ces valeurs — la diversité, l'égalité, la dignité et l'équité — sont intimement liées à notre identité comme nation et font notre force devant l'avenir. Car nous ne connaissons le succès que si chaque être humain a le droit de participer pleinement à la vie sociale, économique, culturelle et politique et d'en tirer les bienfaits qui en découlent.

Bâti sur ces valeurs fondamentales, Condition féminine Canada cherche à lever les obstacles systémiques qui empêchent les femmes de réaliser leur plein potentiel. Le Ministère s'efforce de faire comprendre nos différences et de faire valoir les avantages qui en découlent. Il travaille à renforcer les capacités des femmes et à créer des conditions propices pour qu'elles puissent influencer leurs collectivités et leur pays. L'avenir du Canada et sa force comme nation en dépendent.

Le gouvernement du Canada a un rôle important à jouer; en effet, sa participation est nécessaire pour mettre à profit le potentiel de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens. Il doit d'abord mener des recherches, lesquelles pourront servir de base à l'élaboration de politiques publiques avisées, tenant compte des liens entre les facteurs socioéconomiques et la diversité de la population. Le gouvernement doit donner l'exemple, être lui-même champion de l'égalité. Il doit encourager l'adaptation des institutions publiques à notre diversité croissante. Il doit aider les personnes en difficulté à acquérir les compétences et les outils qu'il leur faut pour surmonter les obstacles qui se dressent devant elles. Il doit aussi sensibiliser le public aux avantages de l'égalité et rallier l'ensemble des citoyennes et des citoyens autour de cet objectif.

Le présent *Rapport sur les plans et les priorités* fait ressortir les facteurs qui influenceront de manière déterminante nos progrès en ce sens au cours des trois prochaines années. En tête de ces facteurs figurent les capacités de recherche de Condition féminine Canada, ses partenariats avec les organisations oeuvrant pour l'égalité, son savoir-faire et sa collaboration avec les autres ministères de l'administration fédérale afin d'incorporer l'analyse comparative entre les sexes au processus d'élaboration des politiques publiques.

Dans le discours du Trône de 1999, le gouvernement a exposé sa vision de l'avenir. Les priorités de Condition féminine Canada sont en harmonie avec cette vision et, de fait, aideront le Canada à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Une des pierres angulaires de ce discours, c'est la création d'une économie dynamique. Les femmes représentent plus de la moitié de la population, des ressources humaines et de notre potentiel créatif, bref, elles constituent une force capitale sur le plan économique. Il est donc de la plus haute importance de promouvoir leur autonomie économique pour atteindre cet objectif.

Ainsi, les femmes sont particulièrement nombreuses dans les petites et moyennes entreprises — le pivot de l'économie canadienne. Nous devons par conséquent faire en sorte qu'elles aient accès aux capitaux dont elles ont besoin pour prendre la place qui leur revient sur le marché mondial.

Seulement 16 p. 100 des femmes travaillent dans le domaine des sciences, des mathématiques ou du génie. La réussite du Canada dans l'économie axée sur le savoir dépendra donc largement de sa capacité à aplanir les obstacles systémiques pour attirer plus de femmes dans ces secteurs clés.

Une part démesurée des soins non rémunérés incombe aux femmes, et c'est là un obstacle additionnel à leur pleine participation au marché du travail. Le vieillissement de la population, la surcharge du système des soins de santé et les pressions issues du besoin de concilier responsabilités familiales et professionnelles vont, nécessairement, rendre encore plus difficile l'établissement d'un équilibre entre travail rémunéré et non rémunéré. Les efforts de Condition féminine Canada en vue de promouvoir l'évaluation du travail non rémunéré et de faire en sorte que les politiques publiques valorisent davantage la contribution des femmes comme dispensatrices de soins auront une incidence déterminante sur notre bien-être économique et social au XXI^e siècle.

Condition féminine Canada se penchera également sur le problème de la violence envers les femmes, enjeu qui se situe au coeur même de deux autres thèmes abordés dans le discours du Trône, à savoir la sécurité humaine et la promotion de mesures destinées à rendre les communautés plus sûres et plus fortes. Le Ministère s'efforcera tout spécialement de contrer la traite des femmes et l'exploitation sexuelle des enfants. L'élaboration d'indices sera particulièrement utile, puisqu'elle nous permettra de mesurer les progrès accomplis grâce à nos efforts pour éliminer la violence envers les femmes dans notre société.

Enfin, je suis heureuse de présenter le plan stratégique de Condition féminine Canada, inclus dans le présent rapport. Ce plan est la première d'une série d'initiatives visant à renforcer le cadre de planification stratégique du Ministère.

En ce début de siècle, Condition féminine Canada s'engage à gérer ses activités en prenant en considération les réalités et perceptions de toute une gamme d'intervenantes et d'intervenants, à rechercher les alliances avec des partenaires poursuivant des buts communs ainsi qu'à promouvoir l'égalité entre les sexes de manière efficace et efficiente, pour le bénéfice de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens.

L'honorable Hedy Fry, c.p., députée
Secrétaire d'État (Situation de la femme)

.....

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

.....

A. Mandat, rôles et responsabilités

Mandat

Condition féminine Canada a été créé par le gouvernement du Canada en 1976 afin de « coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent ». (Décret 1976-779)

La mise en oeuvre du mandat de Condition féminine Canada est orientée par le document intitulé *À l'aube du XXI^e siècle : Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes* et renforcée par la *Charte des droits et libertés*, ainsi que par les engagements pris par le Canada dans le cadre du *Programme d'action* (Beijing, 1995) et de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies*.

Vision

Le gouvernement du Canada s'est engagé à bâtir une société qui englobe et respecte l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens. Condition féminine Canada joue un rôle crucial dans le respect de cet engagement en faisant la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion et de la participation, au Canada, des femmes et des filles, dans toute leur diversité.

Mission

Promouvoir l'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays.

L'une des principales caractéristiques de la société canadienne est sa diversité. La façon dont nous envisageons la diversité, voilà ce qui nous rend unique au monde. C'est ce qui nous permet de promouvoir les droits de la personne, tandis que notre capacité à mettre à profit l'apport de tous les membres de la société contribue à notre succès comme nation. La diversité canadienne est une dimension importante des rapports sociaux entre les sexes.

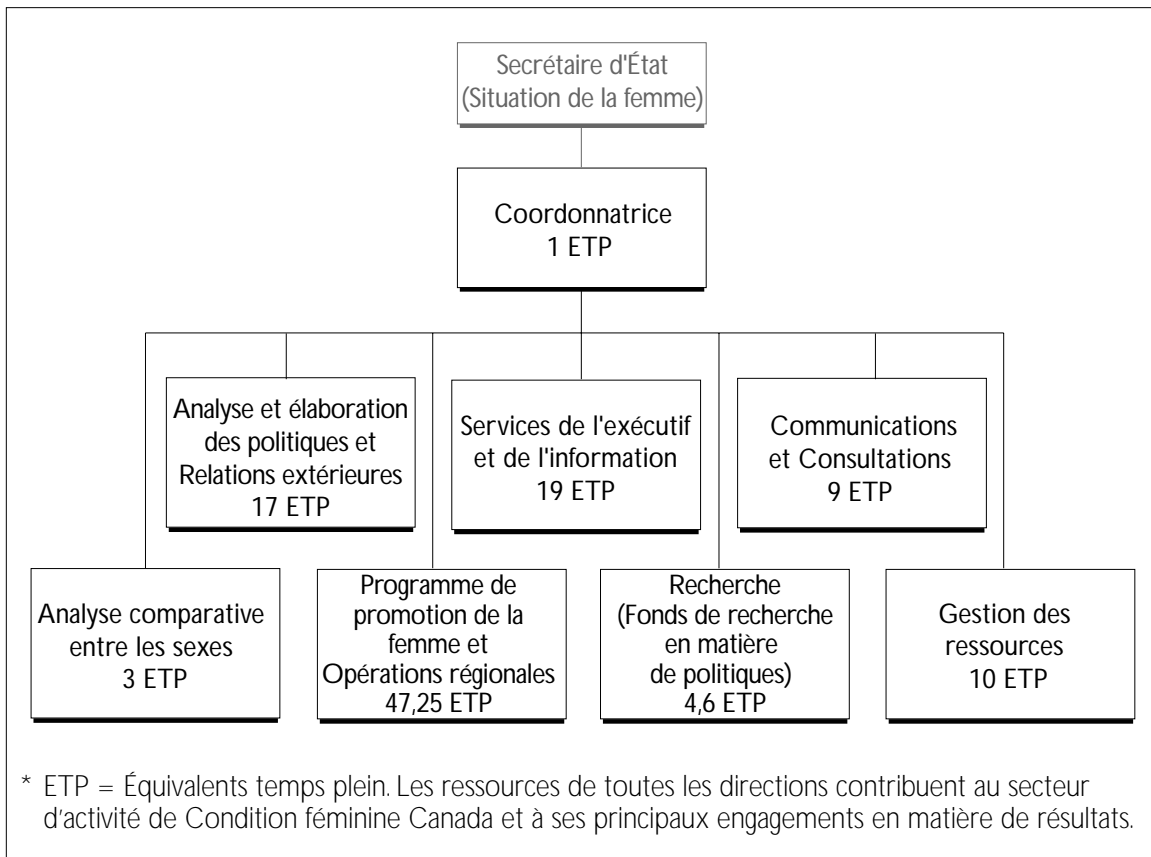
La démarche adoptée par le gouvernement du Canada afin de promouvoir l'égalité entre les sexes repose sur une constatation, à savoir que nos systèmes sociaux, économiques, culturels et politiques doivent prendre en considération la diversité des besoins des femmes — que des causes systémiques sont à l'origine de l'inégalité des femmes et la perpétuent. Le concept de l'égalité entre les sexes reconnaît qu'un traitement égal des femmes et des hommes n'est pas garant de résultats égaux et considère les deux comme parties prenantes de la quête d'équité et des avantages de l'égalité. Enfin, il tient compte du fait que la race, l'origine ethnique, les incapacités, l'orientation sexuelle, le statut d'autochtone et le revenu ont aussi une incidence sur la situation des femmes.

C'est ce concept de l'égalité qui est enchâssé dans la *Charte* et appuyé par le *Plan fédéral*.

B. Objectif du programme

L'objectif du programme est de promouvoir l'égalité entre les sexes dans toutes les sphères de la vie canadienne.

Condition féminine Canada Organigramme 110,85 ETP*



Voici les changements apportés à l'organigramme de Condition féminine Canada par rapport à celui du *Rapport sur les plans et les priorités* de 1999-2000 :

- La direction qui a maintenant pour nom Analyse et élaboration des politiques et Relations extérieures englobe les relations fédérales-provinciales-territoriales et les relations internationales;
- La nouvelle Direction des services de l'exécutif et de l'information inclut les services de la correspondance ministérielle et de la traduction;
- Vu le changement susmentionné, la Direction des relations extérieures et des communications a été renommée Direction des communications et des consultations;
- La Direction de l'analyse comparative entre les sexes a été créée dans le but d'accélérer l'implantation de l'analyse comparative entre les sexes dans l'ensemble de l'administration fédérale.

Organisation et prestation du programme

La *coordonnatrice* de Condition féminine Canada dirige le Ministère et relève, sur le plan juridique, de la ministre responsable de la Condition féminine et, sur une base continue, de la Secrétaire d'État (Situation de la femme).

La *Direction des services de l'exécutif et de l'information* est responsable des services de planification et de rapport et assure des services de coordination et d'appui à la coordonnatrice et à la Secrétaire d'État (Situation de la femme), y compris des services de liaison et de correspondance ministérielles. Elle offre également des services de bibliothèque, de gestion des documents, de traduction et de distribution, qui appuient tous les aspects du travail du Ministère.

La *Direction de l'analyse et de l'élaboration des politiques et des relations extérieures* examine les politiques, mesures législatives, initiatives et programmes actuels et prévus du gouvernement fédéral et les soumet à une analyse comparative entre les sexes. Elle formule des recommandations et des stratégies et travaille en collaboration avec d'autres ministères fédéraux à la promotion de l'égalité entre les sexes. Elle s'attache à combler les lacunes des politiques relativement à des questions qui intéressent les femmes. Elle collabore en outre avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organisations internationales ou multilatérales et d'autres gouvernements dans le cadre d'activités liées aux politiques. La Division des relations internationales fait la promotion des politiques et des priorités du Canada en matière d'égalité à l'échelle internationale.

La *Direction de l'analyse comparative entre les sexes* aide d'autres ministères et organismes fédéraux à mettre en place des processus qui permettront d'intégrer l'analyse
.....

comparative entre les sexes à l'ensemble de leurs activités d'élaboration de politiques et de programmes.

La *Direction de la recherche* administre le Fonds de recherche en matière de politiques, qui attribue des marchés pour des recherches prospectives à long terme en matière de politiques, ainsi que pour des recherches urgentes sur des enjeux liés à l'égalité des femmes. La Direction contribue en outre à l'analyse et à l'élaboration de politiques sur l'égalité des sexes, fournit de l'information aux groupes de femmes, aux chercheuses et aux chercheurs et à d'autres publics cibles sur des recherches courantes et récentes et collabore, avec des ministères gouvernementaux, des organismes de recherche canadiens et internationaux, à des initiatives et à des projets de recherche en matière de politiques.

La *Direction du Programme de promotion de la femme et des Opérations régionales* fournit de l'aide financière et des services professionnels à des groupes de femmes et à d'autres organisations bénévoles oeuvrant pour l'égalité des femmes au niveau communautaire, régional ou national. Le personnel des 16 points de service régionaux et les agentes du Programme de promotion de la femme de l'administration centrale collaborent étroitement avec les groupes de femmes, d'autres organisations communautaires, les gouvernements des provinces et des territoires ainsi que d'autres secteurs. Cette collaboration englobe les politiques et les programmes, et elle renforce la capacité des intervenantes et des intervenants à contribuer à l'égalité des femmes; l'information primaire recueillie est partagée avec les autres directions de Condition féminine Canada.

La *Direction des communications et des consultations* renseigne les groupes de femmes et le public sur les priorités et les programmes du gouvernement fédéral par rapport à la situation des femmes. Elle sert de point de contact pour les communications externes ainsi que les conseils et la planification touchant les consultations. Elle est aussi responsable de l'analyse des médias et des relations avec ceux-ci, répond aux demandes de renseignements du public, produit des publications et outils de communication et fournit des conseils. Elle travaille présentement à mettre sur pied une fonction de consultation pour être en mesure de mieux renseigner Condition féminine Canada sur les réalités vécues par les divers intervenants et intervenantes.

La *Direction de la gestion des ressources* est responsable des rapports prévus par la loi et fournit des services dans les domaines de la gestion des ressources humaines et financières, de l'informatique, des télécommunications, de la sécurité et de la gestion du matériel et des contrats.

.....

C. Facteurs externes influant sur le Ministère

Les progrès du Canada vers l'égalité influenceront considérablement sa réussite comme nation. En effet, l'égalité entre les sexes contribue largement à garantir que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens peuvent contribuer et avoir part à la prospérité sociale et économique de pays. Le Canada a bénéficié des nombreuses retombées sociales et économiques des efforts déployés par les individus, les gouvernements et les organisations non gouvernementales dans la quête de l'égalité. Les femmes et, en particulier, les groupes de femmes ont été pour beaucoup dans les résultats obtenus. Malgré ces progrès, toutefois, des écarts importants continuent à séparer les sexes.

La complexité et la rapidité des changements sociaux résultant de la mondialisation croissante de l'économie pose de nouveaux défis à la réalisation de l'égalité entre les sexes. (Voir les « Faits saillants des données sur l'égalité entre les sexes au Canada » à l'annexe A). Le transfert de certains des programmes sociaux du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires a rendu le contexte des politiques sociales encore plus complexe, rendant plus nécessaire que jamais l'intervention des organisations oeuvrant pour l'égalité afin de protéger les mesures existantes visant à accroître l'égalité entre les sexes ou de convaincre les gouvernements d'en adopter de nouvelles. En outre, les groupes qui concentraient auparavant leur attention sur le gouvernement fédéral doivent maintenant également faire pression auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux pour certains programmes. Cela complique d'autant l'évaluation de l'effet qu'ont les politiques sur l'égalité ainsi que les efforts en vue de créer une structure homogène de services sociaux, de services de santé et d'assistance sociale d'un bout à l'autre du pays.

En ce début de siècle, les changements démographiques, sociaux, économiques, technologiques et politiques à l'échelle nationale et internationale vont obliger les gouvernements à chercher de nouvelles solutions, notamment à renouveler les partenariats entre gouvernements, collectivités, intervenantes et intervenants.

Condition féminine Canada peut, grâce à son mandat national et à son rôle sur la scène internationale, répondre à ce besoin : le Ministère va continuer de travailler à établir de solides partenariats avec les autres ministères et organismes fédéraux ainsi que les organisations communautaires pour faire en sorte que l'analyse comparative entre les sexes devienne partie intégrante du processus de planification et d'élaboration des politiques.

De nombreux ministères fédéraux examinent actuellement différentes façons d'introduire ou d'intégrer l'analyse comparative entre les sexes (voir la définition à l'annexe B). Il est essentiel d'élaborer des procédures systématiques plus raffinées et des outils de renforcement des capacités afin de promouvoir l'implantation d'une approche globale en matière d'analyse comparative entre les sexes dans les ministères qui n'ont pas encore

.....

emboîté le pas étant donné la nature horizontale du mandat du Ministère. Compte tenu de ce contexte et de l'expérience acquise, Condition féminine Canada a révisé sa stratégie à cet égard et, considérant la quantité limitée de ressources disponibles pour cette initiative renouvelée, a décidé d'en faire la mise en oeuvre à moyen terme.

À ce mandat national s'ajoute le rôle actif joué par Condition féminine Canada dans diverses organisations multilatérales et internationales, où le Ministère fait la promotion de l'égalité entre les sexes et travaille à améliorer la vie des femmes. Les efforts internationaux et multilatéraux du Canada au chapitre de la promotion de l'égalité sont reconnus de longue date et son approche intégrée de promotion de l'égalité lui ont valu d'être considéré comme un chef de file. Le Canada est en outre invité de plus en plus souvent à partager son savoir-faire avec d'autres à l'occasion de divers forums internationaux.

Aux Nations Unies, Condition féminine Canada est le chef de file en ce qui a trait à la promotion de l'égalité. Le Ministère collabore aussi activement avec plusieurs autres organisations telles que le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Conseil de l'Europe, l'Organisation des États américains et l'Association de coopération économique Asie-Pacifique, qui ont toutes intégré la question des différences entre les sexes dans leurs travaux et ont prévu des rapports et des activités spéciales sur la question à l'occasion du passage aux années 2000.

La reconnaissance de l'égalité entre les sexes comme facteur influant sur l'atteinte d'autres objectifs, notamment le développement économique, la cohésion sociale et la lutte contre la pauvreté chez les enfants, a eu pour résultat d'accroître l'importance des responsabilités internationales s'y rapportant. La question des différences entre les sexes fait l'objet d'attention dans le contexte des nouvelles alliances commerciales et de l'étude des nouveaux enjeux, par exemple les répercussions de la mondialisation ou des nouvelles technologies sur les droits de la personne et les marchés nationaux de l'emploi. Le Canada a la chance de contribuer, par son savoir-faire, au dialogue mondial sur ces questions et de pouvoir tirer parti de nouvelles tribunes, dont la toute première Conférence des femmes de la Francophonie et la conférence des ministres de l'hémisphère sur les femmes, afin de montrer sa vision et son leadership.

Les organisations non gouvernementales canadiennes utilisent par ailleurs de plus en plus les tribunes internationales pour influencer les politiques nationales du Canada. Récemment, des organisations canadiennes ont contesté aux Nations Unies certaines des politiques du Canada en se servant d'instruments internationaux que le Canada avait lui-même ratifiés. Les organisations non gouvernementales profitent aussi des forums internationaux pour faire du lobbying.

.....

Le thème de la participation des citoyennes et des citoyens ainsi que celui de l'importance de la collaboration dans notre société pluraliste, sans cesse plus complexe, imprégnaient tout le discours du Trône de 1999. De fait, les intervenantes et les intervenants de Condition féminine Canada ont exprimé le désir de participer plus activement à l'élaboration des politiques. Condition féminine Canada a déjà mis en place un certain nombre de mécanismes de consultation qui facilitent le dialogue avec l'ensemble de ses intervenantes et intervenants, ce qui lui permet de jeter un éclairage sur les motivations de la société civile liées aux enjeux qui intéressent les femmes et d'étendre ainsi son expérience. Au nombre de ces mesures, 16 points de service ont été établis d'un bout à l'autre du pays, lesquels forment un réseau précieux permettant au Ministère de rester « branché » sur les préoccupations et les réalités de la base. Parmi les autres mécanismes de consultation mis en place par Condition féminine Canada, mentionnons les tables rondes sur des sujets précis en matière de politiques, comme le budget fédéral et la prestation de soins non rémunérés, ainsi que les recherches indépendantes en matière de politiques portant sur les questions liées à l'égalité entre les sexes.

Ces exemples de mécanismes dénotent les efforts continus de Condition féminine Canada en vue d'établir des procédures de développement de programmes, d'élaboration de politiques et de planification stratégique qui, d'une part, tiennent compte de la diversité des intervenantes et des intervenants ainsi que des réalités vécues par ceux-ci et, d'autre part, favorisent les partenariats avec Condition féminine Canada pour atteindre des objectifs communs.

Plusieurs initiatives ont contribué au progrès vers l'égalité entre les femmes et les hommes au cours des dernières années, notamment : le renforcement de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les crédits d'impôt pour les dispensatrices et dispensateurs de soins aux personnes à leur charge, la création d'un nouveau système de recherche et d'information en matière de santé, la réforme de la politique sur les prêts aux étudiantes et aux étudiants, de même que la modification du *Code criminel*.

Dans le discours du Trône de 1999, le gouvernement fédéral a exposé le programme pour la seconde moitié de son mandat. La stratégie qu'il a élaborée complémente ou complète les initiatives déjà mises en oeuvre dans des domaines importants pour les Canadiennes et les Canadiens; elle inclut notamment :

○ **Enfants et jeunes**

- des congés parentaux plus longs et plus facilement accessibles dans le cadre du programme d'assurance-emploi, pour permettre aux parents de consacrer plus de temps à leurs enfants;

.....

- la réforme du droit de la famille et l'amélioration du soutien aux familles de concert avec les partenaires provinciaux et territoriaux pour faire en sorte que, en cas de séparation ou de divorce, les besoins et les intérêts des enfants passent en premier;
- **Santé et qualité des soins aux Canadiennes et aux Canadiens**
 - un accès amélioré à l'information récente sur les questions de santé et les options thérapeutiques;
- **Collectivités plus fortes**
 - l'établissement de partenariats avec les collectivités et le renouvellement des rapports avec les organisations bénévoles qui les servent;
 - la recherche de remèdes aux « causes profondes » de la situation des sans-abri;
- **Renforcement des relations avec les peuples autochtones du Canada**
 - la poursuite de la démarche de réconciliation et de renouveau bien amorcée avec le document *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*;
- **Économie dynamique**
 - l'établissement de partenariats avec d'autres gouvernements, des organisations publiques et des organisations privées en vue d'établir un plan d'action national en matière de compétences et d'apprentissage;
- **Rôle du Canada dans le monde**
 - la lutte contre le crime organisé à l'échelle mondiale, y compris les réseaux criminels d'immigration illégale et la traite des personnes.

Vu son savoir-faire, ses capacités de recherche et d'analyse des politiques, ses réseaux et ses partenariats, Condition féminine Canada est, de toute évidence, particulièrement bien placé pour aider le gouvernement à atteindre ces objectifs. La fréquence d'intervention et l'ampleur de son apport stratégique dépendront toutefois dans une grande mesure des ressources qui seront mises à sa disposition.

Défis internes

Le Ministère s'est engagé à résoudre les problèmes mis en lumière par le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux, ainsi qu'à améliorer ses procédures de planification et d'évaluation stratégiques.

Condition féminine Canada s'attend à ce que la demande pour ses services continue d'augmenter de façon importante :

- Dans l'immédiat, il faut préparer la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (Beijing +5) qui aura lieu en juin 2000 et qui servira à évaluer la mise en oeuvre du *Programme d'action* de Beijing, adopté en 1995 à la Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes. Condition féminine Canada va devoir continuer à consacrer des ressources humaines et financières considérables pour coordonner la contribution et la participation du Canada à cet événement international d'envergure ainsi que pour assurer un suivi adéquat. Par ailleurs, une pression grandissante est exercée sur le Canada pour le convaincre de participer à d'autres conférences internationales et multilatérales, tel qu'il est mentionné dans la section précédente.
- À moyen terme, Condition féminine Canada s'attend à recevoir plus de demandes de subvention à cause, principalement, de trois facteurs, à savoir l'intérêt que ne manquera pas de susciter la participation du gouvernement aux événements internationaux susmentionnés, l'effet de l'initiative renouvelée d'analyse comparative entre les sexes et la diminution des autres sources d'aide financière pour le travail de défense des droits.
- À court terme, la demande pour les services d'analyse et de gestion de recherche augmentera également parce que le nombre de rapports indépendants à paraître en 2000-2001 sera supérieur à la moyenne.
- Enfin, depuis que le gouvernement a souscrit au principe de la participation des citoyennes et des citoyens, les groupes de femmes et les organisations non gouvernementales demandent à prendre part de manière plus active à l'élaboration des politiques.

Les groupes de femmes et les autres organisations oeuvrant pour l'égalité réussissent de plus en plus à participer au processus d'élaboration des politiques et, face à leurs interventions, les autres ministères fédéraux sont de plus en plus portés à se préoccuper de l'analyse comparative entre les sexes; cela a pour conséquence d'accroître la pression sur Condition féminine Canada, qui se retrouve devant une palette élargie de questions à considérer et qui est appelé à fournir information, conseils et aide à un nombre croissant

.....

d'intervenantes et d'intervenants. Vu les défis internes et externes décrits plus haut, le Ministère devra se concentrer sur les enjeux où ses interventions seront les plus efficaces.

D. Dépenses prévues

(\$ millions)	Prévisions de dépenses 1999-2000 ⁽²⁾	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Budgétaire du Budget principal des dépenses	17,1	17,6	17,6	17,7
Non-budgétaire du Budget principal des dépenses				
Moins : Recettes disponibles				
Total du Budget principal des dépenses	17,1	17,6	17,6	17,7
Rajustements des dépenses prévues ⁽¹⁾	4,2	2,0	3,5	5,0
	21,3	19,6	21,1	22,7
Moins : Recettes non disponibles				
Plus : Coût des services reçus sans frais	1,4	1,4	1,4	1,4
Total des dépenses prévues	22,7	21,0	22,5	24,1
Équivalents temps plein	110,85	110,85	110,85	110,85

⁽¹⁾ Les rajustements traduisent la mise à jour annuelle des niveaux de référence pour 1999-2000. Le Conseil du Trésor a approuvé pour 1999-2000 des rajustements de 4,2 millions de dollars pour Condition féminine Canada. Ces rajustements visent à permettre la préparation de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies qui aura lieu en juin 2000, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle », ainsi qu'à satisfaire à d'autres besoins opérationnels. Les dépenses prévues reflètent également des rajustements concernant l'augmentation des dépenses prévues pendant les exercices 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003. Lorsque ce rapport a été soumis, Condition féminine Canada n'avait pas encore obtenu une confirmation de la répartition entre les crédits.

⁽²⁾ Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant.

.....

Section III : Plans, résultats et ressources

.....

Secteur d'activité de Condition féminine Canada : Promotion de l'égalité entre les sexes.

A. Objectif du secteur d'activité

Condition féminine Canada a adopté un secteur d'activité qui est synonyme de sa mission :

Favoriser l'égalité des femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

Trois principaux engagements en matière de résultats et leurs résultats escomptés qui sont décrits par la suite découlent de ce secteur d'activité et de cette mission.

B. Description du secteur d'activité

Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays :

- *promouvoir la condition féminine en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les administrations municipales, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les responsables de l'éducation et de la santé;*
 - *fournir des subventions pour appuyer des projets et les principales activités des organisations de femmes et d'autres organisations bénévoles qui oeuvrent pour l'égalité des femmes;*
 - *fournir des renseignements et un appui technique au grand public, aux groupes clients et aux organisations pour accroître la sensibilisation à des questions liées à l'égalité des femmes, faciliter des mesures collectives à l'échelle locale, régionale et nationale pour promouvoir l'égalité des femmes;*
 - *financer la recherche autonome sur les politiques gouvernementales qui influent sur les femmes et leur progrès vers l'égalité, et*
 - *collaborer avec d'autres pays et des organisations multinationales pour promouvoir les politiques officielles sur l'égalité entre les sexes.*
-

C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes

Secteur d'activité : Promotion de l'égalité entre les sexes.	
Engagements touchant les résultats clés (3 à 5 ans)	Résultats escomptés (1 à 3 ans)
<p>Nous aurons :</p> <p>1. influencé l'élaboration d'une politique publique juste et équitable pour les femmes</p>	<p>Avoir dirigé/mené l'intégration de l'analyse comparative entre les sexes (ACS) dans le processus d'élaboration des politiques et des programmes de certains ministères fédéraux et institutions clés.</p> <p>Avoir travaillé en partenariat avec d'autres décideurs à l'élaboration de politiques qui favorisent l'égalité entre les sexes, surtout dans les domaines de l'autonomie économique des femmes, des droits fondamentaux des femmes et de la réduction de la violence systémique envers les femmes et les enfants.</p> <p>Avoir élaboré des indices de l'égalité entre les sexes dans certains domaines.</p> <p>Avoir accompli des progrès en ce qui touche les objectifs du Canada et mis à profit son expérience sur le plan de l'égalité entre les sexes sur la scène internationale.</p> <p>Avoir accru l'accès des femmes et des groupes de femmes oeuvrant pour l'égalité au processus d'élaboration des politiques publiques, au plan national et international.</p> <p>Avoir accru la capacité des intervenantes et des intervenants non gouvernementaux et de la société civile à prendre des mesures afin de favoriser l'égalité entre les sexes.</p> <p>Avoir collaboré avec les ONG à l'intégration de l'ACS dans le processus d'élaboration des politiques publiques, tant au niveau national que régional.</p>

Engagements touchant les résultats clés (3 à 5 ans)	Résultats escomptés (1 à 3 ans)
<p>Nous aurons :</p> <p>2. accru la base de connaissances sur les questions relatives aux réalités vécues par les femmes et à l'égalité entre les sexes, et haussé le niveau de sensibilisation à cet égard</p>	<p>Avoir accru la base de connaissances sur des enjeux précis et haussé le niveau de sensibilisation du public à cet égard, grâce à des travaux de recherche en matière de politiques portant sur l'égalité entre les sexes, des analyses et la diffusion d'information et de données.</p> <p>Avoir établi un dialogue public informé sur les questions liées à l'égalité entre les sexes.</p> <p>Avoir accru les connaissances, l'habileté et la capacité des ministères fédéraux (y compris CFC), d'autres gouvernements, d'ONG et du grand public pour leur permettre de mener une ACS.</p> <p>Avoir influencé les programmes et les méthodes d'organisations de recherche, d'autres ministères et d'autres gouvernements pour que soient menées des recherches et des analyses comparatives entre les sexes.</p>
<p>3. amélioré l'efficacité et l'efficience du Ministère</p>	<p>Avoir mis en place un processus de planification stratégique et d'évaluation plus inclusif et intégré.</p> <p>Avoir révisé sur une base annuelle les progrès réalisés sur le plan de l'efficacité du Ministère.</p> <p>Avoir favorisé et maintenu une main-d'oeuvre hautement qualifiée et dynamique.</p> <p>Avoir favorisé et maintenu un milieu de travail équitable et compréhensif qui permet de concilier travail et famille.</p> <p>Avoir abordé des questions soulevées dans le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux.</p> <p>Avoir instauré et appliqué des normes de service dans certains domaines.</p> <p>Avoir amélioré le fonctionnement interne, l'infrastructure et les communications, grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la collaboration accrue entre les directions; - la modernisation de la fonction de contrôleur; - la mise en oeuvre de l'intranet à CFC.

En novembre 1999, Condition féminine Canada a commencé à examiner son processus de planification et d'évaluation stratégiques, et à évaluer les défis et les possibilités qui l'attendaient. Tous ses fonctionnaires ont fait des observations sur le processus et le plan stratégique qui en a découlé et qui est partie du présent rapport. Le rapport s'inspire du plan, mais il nous reste à achever de dresser la liste complète des principales activités du Ministère ainsi que l'allocation des ressources en 2000-2001. Le public pourra les consulter sur le site Web du Ministère en avril 2000 et à sa bibliothèque, sur demande.

1. *Nous aurons influencé l'élaboration d'une politique publique juste et équitable pour les femmes.*

○ **Résultats escomptés et principales activités**

Condition féminine Canada continuera de promouvoir l'application de l'analyse comparative entre les sexes dans tous les ministères fédéraux en parrainant l'élaboration de diverses trousse de formation et la création d'une collection de renseignements sur l'analyse comparative entre les sexes, en faisant connaître les pratiques exemplaires aux autres ministères fédéraux et aux intervenantes et intervenants, en menant des projets pilotes et en mettant au point un cadre de responsabilisation.

2. *Nous aurons accru notre base de connaissances sur les réalités qui font partie de la vie des femmes et sur les questions ayant trait à l'égalité entre les sexes, et haussé le niveau de sensibilisation à cet égard.*

○ **Résultats escomptés et principales activités**

Au cours de la prochaine période, Condition féminine Canada tentera d'accroître sa base de connaissances sur les réalités qui font partie de la vie des femmes et sur les questions ayant trait à l'égalité entre les sexes, de même que hausser le niveau de sensibilisation à cet égard en menant des travaux de recherche et des analyses sur l'égalité entre les sexes, ainsi que des activités de diffusion de l'information et des données. En fournissant un soutien accru en analyse comparative entre les sexes, Condition féminine Canada favorisera également l'atteinte de ces objectifs dans le grand public et dans les ministères fédéraux. Une fois atteints, ces objectifs auront une incidence directe sur la gamme des intervenantes et des intervenants avisés et sur leur capacité d'influencer le processus d'élaboration, voire d'élaborer eux-mêmes, des politiques publiques pour promouvoir l'égalité entre les sexes.

.....

3. *Nous aurons amélioré l'efficacité et l'efficience du Ministère.*

○ **Résultats escomptés et principales activités**

Par souci d'améliorer son efficience, Condition féminine Canada déploiera des efforts pour allouer les ressources aux enjeux visés, faciliter l'échange de connaissances entre les membres de son personnel, utiliser de manière plus stratégique ses ressources restreintes et miser sur le potentiel que représentent les partenariats. Les résultats escomptés seront axés sur l'amélioration de la satisfaction du personnel et de la clientèle grâce à des initiatives de collaboration interne, de même que sur la mise en place de nouveaux cadres de planification et d'évaluation.

Condition féminine Canada s'est engagé à rehausser le niveau de satisfaction de son effectif. Entre autres initiatives, les gestionnaires, les fonctionnaires, les représentantes et les représentants syndicaux uniront leurs efforts pour dresser un plan d'action au cours des quatre à six mois qui viennent, afin de régler les questions soulevées dans le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux et dans d'autres documents.

Comme il a été annoncé dans le dernier *Rapport sur le rendement du ministère*, diverses initiatives sont en cours (et des ressources leur sont allouées) pour améliorer les plans d'activités et les plans stratégiques de Condition féminine Canada et, par conséquent, les rapports connexes :

- Le plan stratégique annexé servira de jalon en attendant qu'une analyse environnementale plus en profondeur ait été menée. Par la suite, le plan stratégique devrait se fonder en grande partie sur les priorités retenues par la clientèle du Ministère et sur celles recommandées par les intervenantes et intervenants. Un processus de planification et de rapport élaboré avec le concours du personnel sera aussi mis en place et examiné au cours de la période.
- Selon les résultats de cette analyse environnementale (et d'une meilleure lecture des attentes et des perceptions de la clientèle du Ministère à l'égard de notre valeur ajoutée), il pourrait aussi être envisagé de modifier la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation du Ministère au cours de la période.
- Les indices de rendement du Ministère, validés et mis à l'essai, formeront la base du cadre d'évaluation de Condition féminine Canada. On est en train de mettre au point des indices de rendement et des outils de mesure associés à ce cadre, afin de tenir compte des aspects quantitatifs et qualitatifs des programmes de Condition féminine Canada, y compris le programme de financement des organisations non gouvernementales dont les efforts sont axés sur la promotion de l'égalité des femmes. Les indices de rendement, les outils de mesure et le cadre d'évaluation étayeront le

.....

cadre de responsabilisation pour les activités des programmes et, en fin de compte, serviront à mesurer l'impact à plus long terme de ces activités. Lorsque le cadre d'évaluation sera prêt et qu'il intégrera les indices de Directions, il sera rendu public. On l'appliquera ensuite et on fera rapport des progrès enregistrés.

- Le cadre d'évaluation du Fonds de recherche en matière de politiques sera dressé dans l'optique de l'examen des programmes prévu pour 2002-2003. Pour ce faire, on mettra entre autres à l'essai le formulaire pour recueillir les commentaires de la clientèle et on le peaufinera, puis on élaborera un questionnaire du même genre à l'intention du personnel de Condition féminine Canada afin de recueillir des données sur la manière dont ces publications sont utilisées, et sur les utilisatrices et utilisateurs. On passera également en revue la stratégie de communication.

Ces initiatives seront propices à l'épanouissement d'un climat d'apprentissage continu au sein et à l'extérieur du Ministère.

.....
Section IV : Renseignements financiers

Tableau 4.1 : Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000 ⁽¹⁾	Dépenses prévues 2000-2001⁽¹⁾	Dépenses prévues 2001-2002 ⁽¹⁾	Dépenses prévues 2002-2003
Promotion de l'égalité entre les sexes				
Subventions — Aide financière et services professionnels offerts par le Programme de promotion de la femme	8,3	8,3	8,3	8,3
Total des subventions	8,3	8,3	8,3	8,3

⁽¹⁾ Le crédit pour subventions du Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada (8 250 000 \$) inclut un montant additionnel de 1 250 000 \$ sur cinq ans (250 000 \$ par année) depuis 1997-1998, dans le cadre de l'*Initiative de lutte contre la violence familiale* du gouvernement fédéral.

Tableau 4.2: Coût net du programme pour l'année budgétaire

	Total (en millions de dollars)
Dépenses nettes prévues¹	19,6
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	1,1
Cotisations aux régimes d'assurance des employé(e)s et coûts payés par le SCT	0,3
Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	
Traitements et coûts des services juridiques fournis par Justice Canada	1,4
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	
Coût net du programme pour 2000-2001	21,0

¹ Les dépenses nettes prévues reflètent une augmentation de 2 millions de dollars pour l'exercice 2000-2001. Lorsque ce rapport a été soumis, Condition féminine Canada n'avait pas encore obtenu une confirmation de la répartition entre les crédits.

.....
Section V : Autres renseignements
.....

Annexe A : Faits saillants des données sur l'égalité entre les sexes au Canada

Annexe B : Qu'est-ce que l'analyse comparative entre les sexes?

Annexe C : Rapports et personnes-ressources de Condition féminine Canada

Annexe D : Fiche d'évaluation de la lectrice/du lecteur

Annexe A : Faits saillants des données sur l'égalité entre les sexes au Canada

Le monde du travail

À première vue, il se fait bel et bien du progrès vers l'égalité sur le marché du travail. Le taux d'activité des femmes augmente, alors que celui des hommes diminue. Les femmes représentent maintenant près de la moitié de la population active rémunérée, mais elles continuent également d'accomplir la majeure partie du travail non rémunéré, ce qui rend leur charge de travail plus lourde que celle des hommes. Elles travaillent en moyenne une demi-heure de plus par jour et jusqu'à cinq semaines de plus par année.

Les femmes sont le principal soutien économique de 25 p. 100 des familles et les entreprises qu'elles dirigent créent maintenant plus d'emplois que les 100 sociétés les plus importantes réunies. Les femmes représentaient 20 p. 100 de tous les gestionnaires supérieurs embauchés dans la fonction publique en 1998, ce qui traduit une hausse par rapport à l'année précédente (11,71 p. 100). D'après un rapport publié en 2000 par l'organisation de recherche Catalyst, les femmes continuent d'être sous-représentées aux niveaux supérieurs de la hiérarchie des entreprises. Les femmes occupent 12 p. 100 des postes d'agents supérieurs et seulement 3,4 p. 100 des postes de haute direction, comme ceux de premier dirigeant, des 560 sociétés les plus importantes au Canada. Presque la moitié de ces sociétés n'ont pas de femmes dans les postes d'agents supérieurs.

Dans l'ensemble, de 1986 à 1995, les écarts entre les gains et le revenu des femmes et des hommes se sont amenuisés. Le revenu total après impôt des femmes est passé de 52 à 60 p. 100 de celui des hommes. Les femmes instruites ayant peu d'obligations familiales, par exemple, sont en voie de rattraper les hommes qui se trouvent dans une situation semblable. Mais les femmes ne gagnent pas toutes du terrain — facteur important à considérer pour les décisionnaires. Les mères qui ont un emploi à temps plein, un conjoint et un jeune enfant, par exemple, assumaient une plus grande part du travail rémunéré et du travail non rémunéré à prendre soin des enfants en 1992 qu'en 1986. De plus, les femmes qui se butent à des obstacles additionnels fondés sur des facteurs tels que la race, l'âge, le statut d'autochtone, l'orientation sexuelle et les incapacités ne font pas aussi bonne figure sur les plans du travail et du revenu que la moyenne. Par exemple, on note de faibles revenus pour 24 p. 100 des femmes âgées, 17,8 p. 100 des femmes de 18 à 64 ans et 49,1 p. 100 des femmes âgées vivant seules.

En règle générale, les femmes gagnent toujours moins que les hommes dans tous les secteurs. Les emplois à prédominance féminine comme ceux de secrétaires, de caissières et travailleuses de services à l'enfance figurent toujours parmi les moins bien payés. Qui plus est, les femmes mettent plus de temps que les hommes à quitter les emplois à faible revenu, problème qui atteint son point culminant chez les parents seuls. Les tendances générales sur les marchés du travail, comme l'augmentation du travail atypique, et les

.....

facteurs démographiques, comme le vieillissement de la population, n'ont pas les mêmes répercussions sur les femmes que sur les hommes. La nature changeante du travail rémunéré et du travail non rémunéré à prendre soin des enfants continuera de poser des défis aux femmes, aux hommes et à leurs familles.

Éducation et formation

Les femmes ont fait des pas de géant en éducation. Parmi les diplômés universitaires, elles ont accru leur représentation dans les disciplines à prédominance féminine (60 p. 100 de femmes) comme dans celles à prédominance masculine (60 p. 100 d'hommes). Le nombre de diplômés est maintenant le même pour les femmes que pour les hommes dans plusieurs grandes disciplines telles que l'agriculture, la médecine et le droit.

Cependant, il y a encore beaucoup à faire. Les femmes ne représentent encore que 28 p. 100 des étudiants universitaires en mathématiques et en sciences et 18 p. 100 des étudiants en génie et en sciences appliquées. Les femmes ont aussi tendance à investir davantage de leurs propres ressources dans la formation liée à l'emploi que les hommes, mais elles reçoivent moins de soutien de la part de leurs employeurs.

Santé et bien-être

Sur les plans physiologique et anatomique, les femmes sont différentes en tout point et, cela, durant toutes les phases de leur vie, d'où la nécessité d'appliquer l'analyse comparative entre les sexes à toutes les politiques en matière de santé.

Les Canadiennes ont encore une grande espérance de vie, mais cet indicateur positif est contrecarré par d'autres réalités : la violence envers les femmes et le besoin de soins grandissant d'une population vieillissante. Ensemble, ces questions mettent à l'épreuve les individus, les familles, les communautés et les gouvernements.

La violence fondée sur les différences entre les sexes frappe l'ensemble de la société. Une Canadienne sur deux a été victime d'au moins un acte de violence physique ou sexuelle au sens du *Code criminel*. À long terme, cette violence est lourde de conséquences pour la sécurité, la santé, la sécurité économique et la participation à la vie publique des femmes et de leurs enfants.

Le vieillissement de la population s'accompagne également de défis en matière de soins et d'incapacités. Quel que soit l'âge, les incapacités touchent les femmes et les hommes de façon différente. En raison de leur plus grande espérance de vie, les femmes consacrent souvent les années d'une vieillesse relativement en santé à prendre soin d'un

conjoint ou d'un partenaire plus âgé. Après le décès de leur conjoint ou partenaire, les femmes affrontent seules la vieillesse et l'incapacité croissante.

Contexte de l'élaboration de la politique sur l'égalité entre les sexes

Au cours des dernières années, d'importants changements sociaux et économiques, la perte d'un certain nombre de programmes de financement fédéraux, le transfert de responsabilités, les compressions dans les services sociaux aux niveaux provincial et municipal, ainsi que la complexité croissante du contexte politique, tous ces facteurs combinés ont exercé une pression énorme sur les organisations bénévoles. L'incidence de ces importants changements sociaux et économiques sur les groupes de femmes bénévoles a été marquante. Alors que la demande pour leurs services augmentent, leurs ressources financières diminuent, ce qui crée des pressions additionnelles sur Condition féminine Canada. Comme le Ministère ne peut financer de services directs, il en résulte une frustration accrue chez les groupes touchés et plus de travail pour le personnel qui tente de les orienter vers d'autres sources de financement.

Puisque les rôles des gouvernements sont redéfinis en fonction de l'Entente-cadre sur l'union sociale qui est mise en oeuvre, il demeure crucial de prendre en compte l'égalité entre les sexes dans la réforme des politiques sociales. Les femmes non seulement contribuent à assurer la vitalité du secteur bénévole dans leurs collectivités, mais encore jouent un rôle primordial pour bâtir et renouveler des partenariats entre les instances gouvernementales, et avec les secteurs privé et bénévole, élément clé du renouvellement des politiques sociales.

Condition féminine Canada a un défi de taille à relever : exercer par ses travaux une influence plus grande sur l'ensemble du contexte politique. Les enjeux ne sont pas encore bien compris et les réalités qui font partie de la vie des femmes sont loin d'être intégrées aux préoccupations économiques et sociales et aux efforts de planification des gouvernements et du secteur privé. La situation financière du Canada étant maintenant assainie, nous aurons dorénavant les coudées plus franches pour appliquer nos connaissances et nos outils d'analyse à l'élaboration de politiques concrètes.

Annexe B : Qu'est-ce que l'analyse comparative entre les sexes?

L'analyse comparative entre les sexes est un outil qui permet de comprendre les processus sociaux et d'avancer des options éclairées, efficaces et équitables pour proposer des politiques, des programmes et des mesures législatives qui répondent aux besoins de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

Lorsque le sexe de la personne est explicitement considéré comme une catégorie d'analyse, l'information sur les réalités des femmes et des hommes ainsi que des filles et des garçons est présentée de manière à permettre l'examen des similitudes et des différences. On peut ainsi obtenir de l'information sur la nature des rapports au sein de la famille, de la société et de l'économie.

L'analyse comparative entre les sexes fait en sorte qu'on tient compte de cette information dans l'examen des répercussions éventuelles des possibilités d'action sur les femmes et sur les hommes, ainsi que sur les structures de la société. Les décideurs disposent ainsi d'une meilleure base de connaissances.

Annexe C : Rapports et personnes-ressources de Condition féminine Canada

1) Liste des rapports ministériels prévus par la loi

- *Budget principal des dépenses de Condition féminine Canada : Rapport sur les plans et les priorités*
- *Rapport sur le rendement du Ministère*

Pour consulter d'autres rapports ou documents, visiter le site Web de Condition féminine Canada à l'adresse <http://www.swc-cfc.gc.ca>.

2) Personnes-ressources

- Pour obtenir de l'information financière, communiquer avec :
Guylaine Métayer
Directrice, Gestion des ressources et Services de l'informatique
Téléphone : (613) 947-1453
Télécopieur : (613) 947-6113
Courriel : metayerg@swc-cfc.gc.ca
- Pour de l'information au sujet du présent rapport, communiquer avec :
Donna McKeeby
Directrice, Services de l'exécutif et de l'information
Téléphone : (613) 992-5399
Télécopieur : (613) 943-0449
Courriel : mckeebyd@swc-cfc.gc.ca

ou

- Josiane Désilets
Initiative de planification et de rapports stratégiques du Ministère
Téléphone : (613) 995-3955
Télécopieur : (613) 943-0449
Courriel : desiletsj@swc-cfc.gc.ca
- Pour des renseignements généraux :
Téléphone : (613) 995-7835
Télécopieur : (613) 957-3359



Condition féminine Canada Fiche d'évaluation de la lectrice/du lecteur

Merci d'avoir pris le temps de prendre connaissance de notre rapport de 2000-2001!

Vos commentaires nous seraient maintenant utiles pour la rédaction du *Rapport sur le rendement du Ministère*, qui s'inspirera du présent document, et nos futurs rapports.

1. Est-ce la première fois que vous prenez connaissance du Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de Condition féminine Canada? **Non** **Oui**
2. Ce rapport présente-t-il une amélioration par rapport aux documents de planification des années précédentes? **Non** **Oui**
3. En recommanderiez-vous la lecture à quelqu'un d'autre? **Non** **Oui**

Pourquoi? _____

4. À quel titre avez-vous lu le présent RPP? (*cocher une seule case*)

- Députée ou député / sénatrice ou sénateur
- Membre du personnel politique
- Membre du personnel de la Chambre des communes ou du Sénat
- Organisation non gouvernementale canadienne
- Fonctionnaire au niveau fédéral, provincial ou territorial
- Membre du public canadien
- Médias
- Organisation internationale
- Organisme ou gouvernement étranger
- Autre (préciser) : _____

5. Pourquoi avez-vous lu le présent RPP? (*cocher toutes les cases qui s'appliquent*)

- Dans le cadre d'un comité parlementaire
- Pour mieux connaître le mandat et les plans de Condition féminine Canada
- Pour mieux comprendre les enjeux du Ministère
- Pour en savoir davantage sur l'affectation des ressources
- Pour élaborer des plans de partenariat avec Condition féminine Canada
- Autre (expliquer) : _____

Merci de votre collaboration! Télécopier à :
Josiane Désilets, Initiative de planification et de rapports stratégiques du Ministère
(613) 943-0449